

Image not found or type unknown



Commandement de payer ,suite a mon immobilier

Par **ramzy**, le **22/04/2008** à **20:21**

bonjour voilà g reçu un commandement de payer par rapport a un retard de payement de mes premiers prélèvement de mon crédit immobilier, dont la somme est de 8000 euros ,. je désire régler cette somme en trois mois, mais le huissier ma dit que c'était pas possible qu'il fallait que je régle la totalité du crédit soit il risquerait de me le saisir. Donc voilà, ma question serais de : - Ai je le droit de demander un accord a l'amiable pour pouvoir régler la somme que je doit ,pour qu'on puisse reprendre mes échéance ? Merçi pour votre compréhension ;